

AUREP

# Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise (IPCE)

---

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

# ÉDITO



**Pascal Pineau**

Responsable pédagogique IPCE  
Gérant cabinet AF2P

**“ Notre approche vise à optimiser la situation tant professionnelle que privée, au-delà des solutions proposées aux clients particuliers, qui ne peuvent suffire alors. ”**

---

**D**epuis près de 25 ans, l'AUREP assure la montée en compétences des professionnels du patrimoine afin qu'ils accompagnent entrepreneurs individuels et dirigeants d'entreprises, en particulier lors des réorganisations et transmissions de l'outil professionnel.

L'approche, transversale et pluridisciplinaire, intègre ainsi une dimension supplémentaire – et en l'occurrence déterminante –, avec le souci d'optimiser la situation tant professionnelle que privée, au-delà des solutions proposées aux clients particuliers, qui ne peuvent suffire alors.

La spécialisation s'appuie sur une connaissance poussée du droit, avec non seulement une utilisation originale et adaptée de composantes traditionnelles de la gestion de patrimoine (droit civil et fiscalité des particuliers) mais encore un travail d'ingénierie s'appuyant sur des disciplines complexes et intégrées (droit des affaires, droit social, comptabilité et fiscalité professionnelle).

L'intérêt évident de la clientèle visée et la nécessité d'un bagage technique solide ont fait le succès de la Formation IPCE.

---

# LA FORMATION IPCE EN CHIFFRES



**2005**  
DATE DE CRÉATION



**92%**  
DE SATISFACTION  
EN 2023



**80%**  
DE RÉUSSITE EN 2023



**990**  
NOMBRE DE DIPLÔMÉS



**PARIS**



**30**  
APPRENANTS  
MAXIMUM PAR GROUPE

AUREP, LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS  
EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



**29**  
ANS D'EXISTENCE



**1 300**  
PROFESSIONNELS FORMÉS  
EN 2023



**90**  
INTERVENANTS



**93%**  
DE SATISFACTION EN  
2023



**+ 2 100**  
ADHÉRENTS AU CLUB  
AUREP ALUMNI




## INGÉNIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

**Rythme**  4 jours consécutifs de cours par mois

**Durée**  28 jours (196 heures)

**Ville**  Paris

**Modalités**  **Présentiel et Mixte**  
(alternance de présentiel et distanciel)

**Tarif 2023**  7050 € (non soumis à TVA)  
**Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 €**  
**Tarif réduit : 6 570 €** pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.  
\*Tarifs non assujettis à TVA.

**Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : [contact@aurep.com](mailto:contact@aurep.com).**



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette spécialisation est dédiée aux professionnels de la gestion de patrimoine souhaitant intégrer la dimension entreprise dans la démarche patrimoniale proposée aux dirigeants, en maîtrisant de nouveaux éléments d'optimisation (droit des affaires, stratégie de rémunération...).

### CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine du chef d'entreprise salarié ou indépendant
- Ingénieur patrimonial
- Banquier privé



**INSCRIPTIONS 2025**

**Ouverture  
en mars 2024**



**PLACES LIMITÉES**

**30 participants par  
groupe**



## PRÉREQUIS



Cette formation est ouverte à ceux qui justifient :

- › soit d'un diplôme de niveau 6 RNCP dans les domaines économique ou juridique
- › soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine. Dans ce cas l'admission à la préparation du certificat est subordonnée à l'avis d'une commission de validation des acquis de l'expérience.

### Pour en savoir plus :

[www.aurep.com](http://www.aurep.com) ou contactez-nous à l'adresse [contact@aurep.com](mailto:contact@aurep.com)



**LIEU**  
Paris



**FORMAT**  
Annuel, de janvier à  
septembre 2025



**EXAMENS**  
Décembre 2025

# PLAN DE FORMATION

## INGÉNIERIE PATRIMONIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

|  |   |      |        |
|--|---|------|--------|
| <b>Maîtriser le droit patrimonial du chef d'entreprise</b>                                 | Chef d'entreprise et son patrimoine                                       | UE1  | 3.5 h  |
|  | Chef d'entreprise et son couple   | UE2  | 14 h   |
|  | Divorce du chef d'entreprise  | UE3  | 10.5 h |
|  | Principes du droit des affaires   | UE4  | 7 h    |
|  | Aspects juridiques de la transmission d'entreprise                        | UE5  | 17.5 h |
|  | Garanties pesant sur la tête du dirigeant                                 | UE6  | 7 h    |
|  | Approche sociale du chef d'entreprise : prévoyance et retraite            | UE7  | 14 h   |
| <b>Optimiser la fiscalité du dirigeant d'entreprise et de la transmission d'entreprise</b> | Fiscalité de l'entreprise et du chef d'entreprise                         | UE8  | 7 h    |
|  | Régimes spécifiques à la transmission d'entreprise                        | UE9  | 10.5 h |
|  | Démembrement de propriété   | UE10 | 7 h    |
|  | IFI, stratégies immobilières et chef d'entreprise                         | UE11 | 7 h    |
|  | Transmission de l'entreprise dans le cadre familial                       | UE12 | 10.5 h |
|  | Problématiques internationales du chef d'entreprise                       | UE13 | 7 h    |
|  | Financement, évaluation et fonctionnement comptable                       | UE14 | 7 h    |
|  | Mode de détention de l'immobilier de l'entreprise                         | UE15 | 10.5 h |
| <b>Développer la relation avec le chef d'entreprise et accompagner ses choix</b>           | L'empêchement du chef d'entreprise  | UE16 | 7 h    |
|  | Comptabilité et opération de haut bilan                                   | UE17 | 7 h    |
|  | Approche et suivi du dirigeant  | UE18 | 7 h    |
|  | Organisation/réorganisation de l'entreprise (cas 1)                       | UE19 | 7 h    |
|  | Accompagnement de la cession de l'entreprise (cas 2)                      | UE20 | 7 h    |
|  | Accompagnement de la transmission à titre gratuit de l'entreprise (cas 3) | UE21 | 7 h    |
|  | Mise en place de schémas combinés de transmission (cas 4)                 | UE22 | 7 h    |
| Optimisation des rémunérations du chef d'entreprise  | UE23  | 7 h  |        |

### ÉVALUATION

- Épreuve 1 : étude de cas écrite de 4h notée sur 40
- Épreuve 2 : mise en situation professionnelle de 40min notée sur 20

La certification est obtenue dès lors que le candidat obtient minimum 30/60, sous réserve d'avoir obtenu minimum 14/40 à l'épreuve 1.





## LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :



- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

# UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE  
ET FORMATEUR**



**Pascal Pineau**  
Gérant cabinet AF2P



**Olivier Bourbier**  
Gérant fondateur  
INSITU REMUNERATION

---



**Marion Chapel-Massot**  
Dirigeant DECARION

---



**Roseline Charasse**  
Directrice ingénierie  
patrimoniale CIC Banque  
Privé île de France

---



**Olivier Chomono**  
Directeur Associé  
LA CURATELAIRE

---



**Bérengère Deltombe**  
Wealth Planner CA INDOSUEZ  
WEALTH EUROPE

---





### **Clément Dornier**

Responsable structuration  
associé INOVIS BY CAELIS

---



### **Christian Ensfelder**

Gérant  
ECCO PATRIMOINE

---



### **François Fruleux**

Docteur en droit, Maître de conférences  
associé à l'Université Paris-Dauphine,  
Directeur du Jurisclasseur Fiscal  
Enregistrement Traité

---



### **Joëlle Lasry**

Spécialiste en évaluation  
d'entreprises - Expert-comptable  
Commissaire aux comptes

---



### **Xavier Lebrun**

Directeur juridique en charge  
de l'ingénierie patrimoniale  
OUDART BANQUE PRIVÉE

---



### **Henry Leyrat**

Docteur en droit privé – HDR  
Diplômé Notaire  
Consultant en gestion de patrimoine

---



### **Pascal Pineau**

Associé MÉTISSE FINANCE

---



### **Bernard Roland**

Formateur FACTORIELLES

---



### **Paul Scotto Di Carlo**

Avocat spécialisé en droit  
social et des sociétés

---

# CANDIDATURE EN LIGNE

➤ **Vérifiez les prérequis (voir page 5)**



➤ **Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :**

- Photo d'identité
- CV
- Copie de votre diplôme le plus élevé

**À noter :**

- Validation des prérequis professionnels (si nécessaire) : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



## INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

**1**

**ÉLIGIBILITÉ**

examen de la candidature

**2**

**RÉPONSE**

dans un délai de 15 jours

**3**

**FINANCEMENT**

en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

**4**

**VALIDATION**

de l'inscription après finalisation du dossier de financement

# FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

- Je suis salarié..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
- Je suis à mon compte..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**  
(pro, indépendant et chef d'entreprise)
- Je suis demandeur d'emploi..... → **AIF**
- Je suis particulier ..... → **Financement personnel**

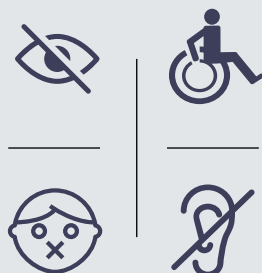


## PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur  
Tél : 04 73 17 15 10 • [contact@arep.com](mailto:contact@arep.com)

# FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



**Hélène Lasfargues**  
Référente handicap  
[referent@arep.com](mailto:referent@arep.com)

# ET APRÈS...

## FORMATION

- › Expert en Conseil Patrimonial - ECP

## SPÉCIALISATIONS

- › Gestion du Patrimoine à l'International - GPI
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Métiers du Family Office - MFO
- › Ingénierie en Allocation Patrimoniale - IAP

## SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un évènement incontournable de la gestion de patrimoine.

### Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressants toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



## Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

## RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f | X | aurep.com